

VERIFIER AU PRONONCE

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DES MALDIVES
06 mai 2015**

Monsieur le Président,

Je voudrais adresser une chaleureuse bienvenue à la délégation des Maldives, et la féliciter pour le rapport de qualité soumis à cet examen.

Le Sénégal note, avec satisfaction, que depuis son premier passage à l'EPU en 2010, les Maldives ont enregistré des progrès notoires dans le domaine de la promotion des droits humains.

Ma délégation salue la décision des Maldives de ratifier sept (7) traités relatifs aux droits de l'homme, et des huit (8) conventions fondamentales de l'OIT, en plus, d'avoir accueilli plusieurs titulaires de mandat des Nations-Unies.

De même, des secteurs clefs tels que l'éducation, la santé, le droit au logement, les droits civils et politiques, le droit des femmes ont connu une amélioration notable.

Aussi, afin d'encourager les Maldives à poursuivre leurs efforts dans ce vaste chantier de la promotion des droits humains, le Sénégal voudrait lui formuler les recommandations suivantes :

1. Continuer à promouvoir les femmes et à leur assurer une présence plus effective au niveau des instances décisionnelles,
2. poursuivre la lutte contre la traite des personnes,
3. Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Je voudrais terminer en exprimant nos meilleurs vœux de succès aux Maldives.

Je vous remercie.